## Réponse au tremblement de terre en Turquie/Syrie - Assistance d'urgence - PAM 2023

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P012677001

**Lieu :**

**Agence executive partenaire :** PAM - Programme alimentaire mondial

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2023-03-29T00:00:00 au 2023-12-31T00:00:00

**Engagement :** 10000000.00

**Total envoye en $ :** 10000000.0

**Description :** Février 2023 - La situation humanitaire en Turquie et en Syrie s'est considérablement détériorée à la suite de puissants tremblements de terre qui ont frappé le sud-est de la Turquie et le nord-ouest de la Syrie les 6 et 20 février. Les tremblements de terre et les répliques ont entraîné des dégâts considérables et un grand nombre de victimes dans les deux pays. L'ONU estime qu'au moins 9,1 millions de personnes en Turquie et 8,8 millions de personnes en Syrie ont été touchées par le tremblement de terre, la majorité devant avoir besoin d'une forme d'aide humanitaire dans les mois à venir. En Türkiye, l'état d'urgence a été déclaré dans 10 provinces car les gens se sont retrouvés sans accès à un abri, de la nourriture, de l'eau, des chauffages et des soins médicaux dans des conditions hivernales difficiles. En Syrie, la réponse est encore compliquée par des besoins humanitaires préexistants à grande échelle, de graves contraintes d'accès à l'aide humanitaire et la faiblesse des infrastructures résultant de plus d'une décennie de conflit armé. Avec le soutien d'AMC, le PAM dirige la réponse d'aide alimentaire d'urgence en Turquie et en Syrie. Le PAM vient en aide à plus de 1 700 000 personnes touchées par le tremblement de terre dans les deux pays avec des distributions alimentaires d'urgence en nature et une aide en espèces polyvalente. Ce projet vise à soutenir l'intensification d'urgence des opérations du PAM, y compris la distribution de colis alimentaires familiaux, de suppléments nutritionnels et d'argent d'urgence. Les activités du projet comprennent : 1) la distribution d'une aide alimentaire d'urgence; 2) fournir une assistance en espèces polyvalente.

## Transactions

**Date :** 2023-03-29T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 10000000.00

**Date :** 2023-03-30T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 10000000.00